

# Compte Rendu de l'Assemblée générale extraordinaire

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 septembre 2015

Fédération Française de Shogi

Association inscrite au registre des associations du tribunal de Colmar Volume LXI Folio 16

Gilles Tonnelier

Secrétaire

22/10/2015

L'Assemblée Générale extraordinaire a débutée à 22:45

L'Assemblée s'est déroulée à la salle des fêtes « Saint Antoine », située rue de la Bleich 68000 Colmar, sous la présidence de M. Fabien Osmont, président.

A titre de représentants d'association ou de membre du Conseil d'Administration, étaient présents Fabien Osmont (ASA / président), Gilles Tonnelier (secrétaire), Stéphane Launiau (ASP), Hervé Petitpain (CSB), Eric le Morvan (CSN), Philippe Dovetta (PACA), Pierric Bruneau (RAS), Andy Marks (isolé), Etaient excusés Bernard Clément-Demange (trésorier), Benjamin Briffaud, Eric Cheymol, Christophe Weimann, et Nicolas Wiel, autres membres du Conseil Administration. Christophe Weimann (isolé) a transmis procuration à Fabien Osmont.

Club	Nb voix	Poids
AJFJ	5	7%
ASA	12	16%
ASP	6	8%
ASF	0	0%
CSB	11	15%
CSN	6	8%
DRG	8	11%
HdJ	1	1%
PACA	3	4%
RAS	10	14%
SCF	12	16%
	<b>74</b>	<b>100%</b>

A la date de l'Assemblée générale, les voix se répartissant comme suit :

Le quorum étant atteint (81%), l'Assemblée Générale a commencée.

## A) Introduction du président

L'objectif de cette assemblée extraordinaire telle que présentée par le président, était de procéder à l'approbation des modifications des statuts de la fédération.

## B) Rappel des modifications des statuts

Les modifications sont en rouge dans le texte mis en annexe à la suite.

## C) Résultats des votes

Les nouveaux statuts sont approuvés à 90% des voix exprimées (vote « contre » de Nancy, aucune abstention).

Les nouveaux statuts sont donc adoptés.

L'Assemblée Générale extraordinaire s'est close à 22:55

Le président  
Fabien Osmont

Le secrétaire  
Gilles Tonnelier